

**Rapport de suivi des requêtes des citoyens  
lors du conseil d'arrondissement du 14 mars et du 4 avril 2017**

**Monsieur Dany Plamondon : bruit émis par une thermopompe**

**17-75641 CA 14 mars 2017**

Monsieur explique que son voisin fait fonctionner une thermopompe 15 heures par jour tous les jours de la fin mai à la mi-octobre pour chauffer sa piscine. Il indique être dérangé par les basses fréquences émises par l'appareil et demande la mise en place de mesures d'atténuation du bruit même si le bruit émis ne contrevient pas à la réglementation. Il demande à ce que l'arrondissement révise sa réglementation sur le bruit.

Le maire Dorais et Sylvain Villeneuve, direction de l'aménagement urbain et du patrimoine, répondent.

Suivi par la direction de l'aménagement urbain et du patrimoine : la division de l'urbanisme a reçu comme mandat d'étudier la question du niveau des DBC (basses fréquences), le tout en vue d'apporter des modifications à la réglementation sur le bruit existante à l'arrondissement.

**Monsieur Jean-Yves Bilodeau : aménagement d'un lien cyclable dans les axes est-ouest et nord-sud**

**17-75647 CA 14 mars 2017**

Monsieur suggère l'aménagement d'un lien cyclable dans l'axe nord-sud permettant l'accès au centre-ville en évitant la rue Guy. Il demande également l'aménagement d'un lien cyclable dans l'axe est-ouest au sud du canal de Lachine entre le pont Gouron et la rue Irwin. Il souhaite connaître l'état d'avancement du dossier relatif au déneigement de la piste cyclable du canal de Lachine.

Le maire Dorais et les conseillers Vaillancourt et Sauvé répondent.

Suivi par la direction de l'aménagement urbain et du patrimoine : un contremaître de la division des parcs a téléphoné le citoyen et l'a informé que la ville déneige la piste cyclable entre les rues Richmond et Smith, sur le terrain de Parcs Canada, une initiative qui fait partie d'un projet pilote de la Ville et de l'arrondissement en lien avec une autorisation spéciale reçue de Parcs Canada qui a pris fin le 31 mars 2017. Une étude sera réalisée en vue d'étendre le tronçon de la piste cyclable qui sera déneigé dans le futur.

**Madame Julie Sauvageau (Fondation de l'école Saint-Zotique) : réaménagement de la cour de l'école Saint-Zotique**

17-75658 CA 14 mars 2017

Madame explique les démarches entreprises relativement au réaménagement du parc-école Saint-Zotique inscrit au PTI de 2015. Elle explique que l'enveloppe budgétaire prévue était de 375 000 \$ excluant les travaux de décontamination. Elle souhaite connaître la raison pour laquelle les travaux de décontamination sont désormais compris dans cette enveloppe budgétaire. Elle souhaite rencontrer le directeur des travaux publics et madame Cousineau de la Commission scolaire de Montréal (CSDM) pour discuter du dossier.

Le maire Dorais, la conseillère Thiébaud, Sébastien Lévesque, directeur des travaux publics, et le conseiller Sauvé répondent.

Suivi par la direction des travaux publics : suivi à venir au mois de juin 2017.

**Madame Brigitte Dumas :**

17-94167 CA 4 avril 2017

Madame souligne le mauvais état de la rue Basin. Elle dépose une pétition demandant la réfection de cette rue et souhaite savoir à quel moment l'arrondissement compte procéder.

**Dépôt d'un document : pétition pour la réfection de la rue Basin à Montréal.**

Le maire Dorais et le directeur Sylvain Villeneuve répondent.

Suivi par la direction des travaux publics : la réfection complète de la rue Basin est prévue pour l'année 2018 lorsque les travaux de construction des nouveaux immeubles à logement seront terminés. Une réparation temporaire de la rue est en cours de planification.

**Monsieur Alain Goyette :**

17-94171 CA 4 avril 2017

Monsieur explique les nuisances occasionnées par l'usine Thermetco. Il souligne les efforts de l'entreprise pour en diminuer l'émission mais constate leur faible efficacité. Il souligne également les actions entreprises par le Service de l'environnement de la Ville de Montréal. Il souhaite connaître les raisons pour lesquelles l'arrondissement a accepté la construction de logements dans un secteur industriel lourd et quels sont les plans pour la relocalisation de l'usine. Il souhaite également savoir si le Service de l'environnement a effectué des analyses afin de déterminer si les émanations de cette usine respectent les normes environnementales.

Le maire Dorais répond.

Suivi par la direction de l'aménagement urbain et du patrimoine : la direction tiendra une rencontre au début du mois de mai avec les responsables de l'usine afin de discuter des nuisances récurrentes (bruits et odeurs) que ses activités produisent sur les secteurs résidentiels adjacents. Des pistes de solutions seront également étudiées en collaboration avec la direction de l'environnement de la Ville de Montréal.

**Monsieur Marc-André Laberge :**

**17-94173**

**CA 4 avril 2017**

Monsieur souligne des problèmes d'émanations d'odeurs en provenance des égouts, lesquels sont récurrents, sur la rue Sainte-Marie. Il souligne s'être plaint à de nombreuses reprises sans qu'aucune action ne soit entreprise. Il souhaite que l'arrondissement soit proactif dans le nettoyage de ses égouts.

Le maire Dorais répond.

Suivi par la direction des travaux publics : un agent de la division de la voirie a procédé à une inspection qui n'a pas relevé d'anomalies. Le nettoyage de ce tronçon d'égout est prévu pour le 3 mai 2017.

**Monsieur Simon Tounisdis :**

**17-94176**

**CA 4 avril 2017**

Monsieur souhaite connaître les actions prises par la Ville au sujet des nuisances occasionnées par les activités de l'usine Thermetco.

Le maire Dorais, la conseillère Thiébaud et Sylvain Villeneuve, directeur de l'aménagement urbain et du patrimoine, répondent.

Suivi par la direction de l'aménagement urbain et du patrimoine : même suivi que pour la requête 17-94171 de monsieur Alain Goyette.

-----